

BIENVENUE SUR
LE SERVICE AUTOENTREPRENEUR



Guide création compte URSSAF.

Description :

Ce document a été élaboré afin d'aider le travailleur indépendant à comprendre ses obligations légales liées à son activité, notamment celles relatives à la démarche de création de compte URSSAF,)...

Il présente, de manière générale et pédagogique, les étapes habituellement rencontrées, à l'appui de captures d'écran et d'exemples de navigation, dans le seul but de faciliter la compréhension des interfaces et du fonctionnement des démarches.

Afin de permettre à l'utilisateur d'aller plus loin, ce document contient un lien vers une vidéo externe publiée sur YouTube par un tiers. Cette vidéo a vocation à apporter un contenu plus approfondi et complémentaire sur les démarches. Le lien est intégré avec l'autorisation du créateur de la vidéo.

Ce document est fourni à titre strictement informatif, sans valeur contractuelle. Il ne constitue ni un conseil juridique, fiscal ou social personnalisé, ni un mandat, ni une délégation de pouvoir, ni un service de gestion administrative.

Alim Services n'intervient à aucun moment dans la réalisation des démarches, ne procède à aucune saisie, déclaration, vérification, paiement ou transmission, et n'assume aucune responsabilité à ce titre.

Les démarches décrites sont réalisées directement par l'indépendant, sous sa responsabilité exclusive, et dans le respect de la réglementation applicable.

Sommaire :

1- Création compte Urssaf.

2- Rentrer les informations bancaires sur son compte

1- création compte urssaf

En tant qu'indépendant, la réglementation impose de déclarer son chiffre d'affaire auprès de l'URSSAF chaque mois ou chaque trimestre, selon l'option choisie lors de la création de l'entreprise.

A noter que la création ne peut être faite que environ 2 à 3 semaines après l'attestation du SIRET par INPI.

<https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil.html>

The screenshot shows the homepage of the Urssaf website for self-employed individuals. The header features the Urssaf logo and navigation links: "S'informer sur le statut", "Créer mon auto-entreprise", "Gérer mon auto-entreprise", and "Une question?". A search bar is also present. The main content area is divided into three columns, each with an icon and a title:

- S'INFORMER sur le statut**: Toutes les informations essentielles pour comprendre le statut auto-entrepreneur.
- CRÉER mon auto-entreprise**: Une inscription simplifiée pour devenir auto-entrepreneur en quelques clics.
- GÉRER mon auto-entreprise**: Un espace personnel dédié pour gérer, modifier ou cesser votre activité en toute simplicité.

Below this, there is a section titled "Les dernières actualités" with three news items:

- Obtenir vos attestations fiscales et de paiement de la contribution à la formation professionnelle (CFP) pour l'année 2025**
- Inondations en Occitanie - L'Urssaf et le CPSTI aux côtés des entrepreneurs victimes d'intempéries** (23 décembre 2025)
- Auto-entrepreneurs - Une importance accrue de la part des cotisations contributives à compter du 1er janvier**

En haut à droite il faut cliquer sur “créer votre espace en ligne”



Ensuite il faut inscrire les informations.

1

A screenshot of the 'Créer votre espace en ligne' form, step 1. The page title is 'Créer votre espace en ligne' with the subtitle 'Créer votre espace en quelques clics.' Below this, there are three input fields: 'Siret' (14 caractères), 'Numéro de Sécurité sociale (13 caractères)', and 'Clé'. A 'Continuer' button is at the bottom.

2

A screenshot of the 'Créer votre espace en ligne' form, step 2. The page title is 'Créer votre espace en ligne' with the subtitle 'Créer votre espace en quelques clics. Tous les champs sont obligatoires.' Below this, there are two sections: 'Mes informations personnelles' with fields for 'Téléphone mobile', 'Nom' (filled with 'auclercq'), and 'Prénom' (filled with 'mickael'); and 'Mes identifiants de connexion' with fields for 'Courriel' and 'Confirmation courriel'. A 'Retour' button is at the bottom left and a 'Créer mon compte' button is at the bottom right.

A la suite de votre inscription, vous recevrez un courriel vous permettant de créer votre mot de passe via un lien sécurisé.

Rendez-vous sur votre boîte mail puis cliquer sur le message Urssaf et cliquer sur définir mot de passe.



Choisir son mot de passe en respectant ce qu'il doit contenir.

Initialisez votre compte en ligne

Définissez votre mot de passe

↳ Pour des raisons de sécurité, évitez d'utiliser votre nom, prénom, des dates ou des mots du dictionnaire.

Les champs marqués d'un astérisque * sont obligatoires

Mot de passe* 

Confirmer le mot de passe* 

Votre mot de passe doit :


- X comprendre entre 10 et 64 caractères
- X contenir au moins une majuscule
- X contenir au moins une minuscule
- X contenir au moins un chiffre
- X contenir au moins un caractère spécial


Enregistrer le mot de passe

Une fois enregistré vous pouvez vous connecter.


Vous serez redirigé sur la page pour vous connecter.

BIENVENUE SUR
LE SERVICE AUTOENTREPRENEUR

 **Urssaf**
Au service de notre protection sociale

Mon compte 

S'informer sur le statut | Créer mon auto-entreprise | Gérer mon auto-entreprise | Une question ?

ex. : demander l'Acre, déclarer et payer mes cotisations... 


Accueil > Mon compte

Mon compte

J'ai déjà un compte

Me connecter avec mon compte Urssaf

Courriel ou numéro de Sécurité sociale (13 caractères)


Mot de passe 


Me connecter

> [Mot de passe oublié ?](#)

OU

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

 **S'identifier avec FranceConnect**

[Qu'est ce que FranceConnect ?](#) 

Lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=k7TZ3Af3BAQ>

Document pédagogique fourni à titre informatif.

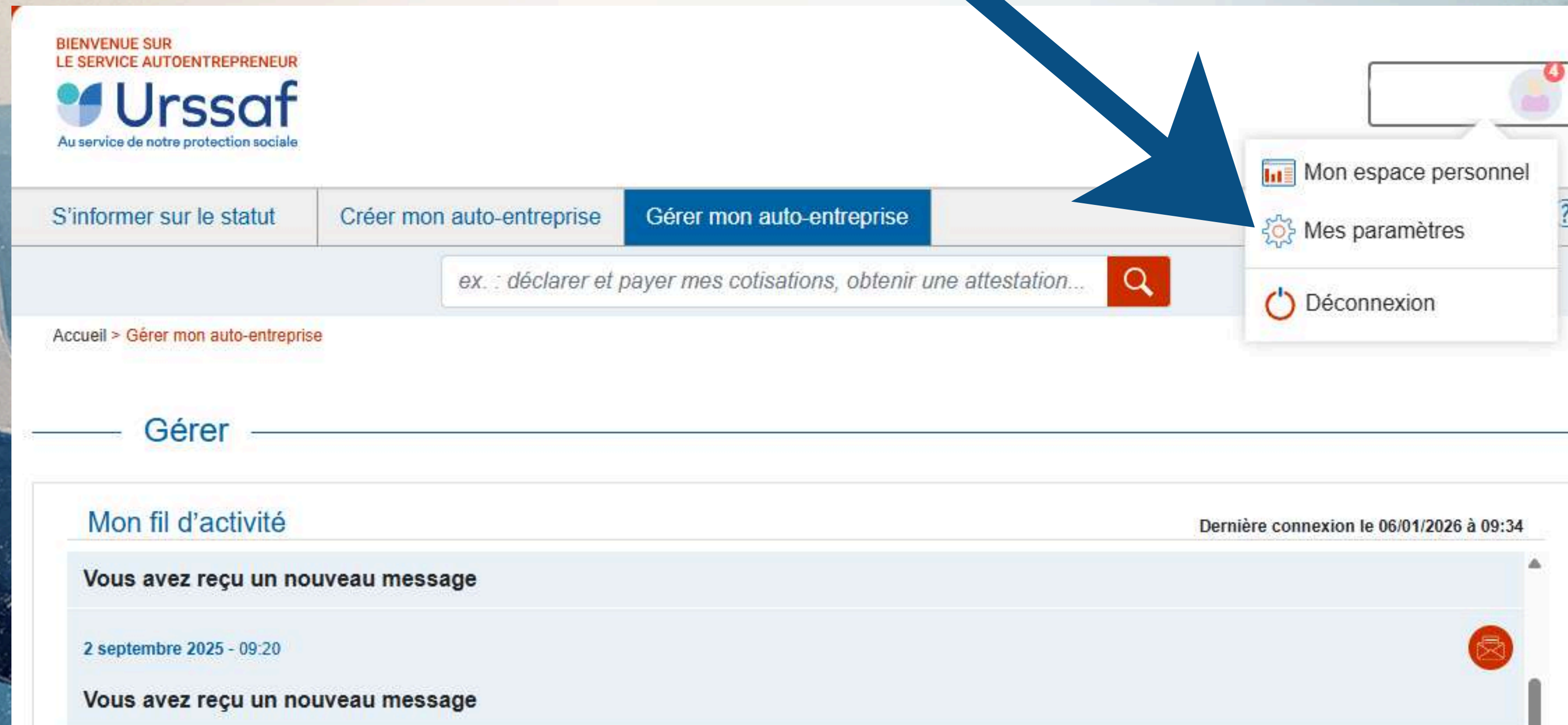
Le lien intégré renvoie vers une vidéo descriptive publiée sur YouTube par un tiers, utilisée avec l'accord de son créateur.

Alim Services n'est pas l'auteur de ce contenu et n'assume aucun engagement, mandat ou prise en charge.

Les démarches sont réalisées personnellement par l'indépendant, sous sa responsabilité.

2- rentrer les informations bancaires sur son compte

Cliquer sur “mes paramètres”.



The screenshot shows the Urssaf website interface. At the top left, it says "BIENVENUE SUR LE SERVICE AUTOENTREPRENEUR" and "Urssaf Au service de notre protection sociale". Below this is a navigation bar with three tabs: "S'informer sur le statut", "Créer mon auto-entreprise", and "Gérer mon auto-entreprise" (which is highlighted in blue). To the right of the navigation bar is a search bar with the placeholder text "ex. : déclarer et payer mes cotisations, obtenir une attestation..." and a magnifying glass icon. Below the search bar is a breadcrumb trail: "Accueil > Gérer mon auto-entreprise". On the right side of the page, there is a user profile icon with a notification badge (number 4) and a dropdown menu. The menu items are: "Mon espace personnel" (with a bar chart icon), "Mes paramètres" (with a gear icon), and "Déconnexion" (with a power icon). A large blue arrow points from the text above to the "Mes paramètres" menu item. Below the navigation bar, there is a section titled "Gérer" and a "Mon fil d'activité" section. The "Mon fil d'activité" section shows a notification: "Vous avez reçu un nouveau message" dated "2 septembre 2025 - 09:20". The top right corner of the page indicates "Dernière connexion le 06/01/2026 à 09:34".

Cliquer sur “mes moyens de paiement”.



Mon compte



Mes informations personnelles



Mes moyens de paiement



Mes paramètres

Mes identifiants

Sur cette page vous pouvez entrer votre RIB pour prélèvement.

Ajouter un mandat

↳ Les RIB des comptes d'épargne (Livret A, LEP, PEL etc.) ne sont pas éligibles au télépaiement. Vous devez saisir le RIB d'un compte courant.

Mes coordonnées bancaires

Désignation débiteur

Désignation créancier

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation



Le présent document a été conçu comme un support pédagogique visant à faciliter la compréhension des démarches et obligations légales applicables aux travailleurs indépendants auprès de l'URSSAF.

Les informations, illustrations, captures d'écran et liens vers des contenus externes sont fournis à titre informatif, afin d'aider à la lecture et à la compréhension générale des démarches, sans valeur contractuelle.

Alim Services n'intervient à aucun moment dans la réalisation des démarches, ne procède à aucune déclaration, saisie, vérification, paiement ou transmission, et n'exerce aucun rôle de représentation ou de mandat auprès de l'URSSAF ou de tout autre organisme.

Les liens vers des vidéos externes intégrés dans ce document renvoient vers des contenus publiés par des tiers, utilisés avec l'autorisation de leurs créateurs. Alim Services n'est pas l'auteur de ces contenus et n'en assume ni la responsabilité ni le contrôle.

L'indépendant demeure seul responsable du respect de la réglementation en vigueur, de ses déclarations, de ses paiements et de l'ensemble de ses relations avec les administrations compétentes.

L'utilisation de ce document n'emporte aucun engagement, aucune obligation contractuelle, ni aucun lien de subordination à l'égard d'Alim Services.